

PLAN VÉLO

Un plan vélo renforcé pour l'Indre

Depuis une dizaine d'années, la pratique du vélo, tant touristique que pour les trajets du quotidien, est en forte augmentation. Pour voir encore plus loin, la France s'est dotée d'un Plan National vélo et mobilités actives visant à faciliter les initiatives locales, toujours tournées vers les mobilités douces.

Le Conseil départemental de l'Indre, souhaitant s'inscrire pleinement dans cette dynamique nationale, a mis en place le Plan Départemental de développement cyclable. Ce plan permettra d'accentuer et de renforcer les initiatives et projets déjà lancés sur le territoire.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36